



ÉCOLE D'ÉCONOMIE
Université Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2023 - 2024

Licence Economie

Parcours 1 : Analyse et Politique Economiques (APE)

Parcours 2 : Economie Langues Vivantes (LV)

Parcours 3 : Economie du Développement (ED)

LAS 3

Double licence Compta-fi/APE

Conseil de Gestion : avis favorable le 30/06/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/23

La Vice-Présidente
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Françoise Peyrard', is written over a light blue horizontal line.

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Emilie Caldeira** (emilie.caldeira@uca.fr)

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Niveau 1 Economie	Anne Viallefont	anne.viallefont@uca.fr
Niveau 2 Economie	Florent Bresson	florent.bresson@uca.fr
Niveau 3 Economie Parcours "Analyse et politique économique" (APE) - LAS 3	Damien Cubizol	damien.cubizol@uca.fr
Niveau 1-2-3 Economie parcours "Langues vivantes (LV)"	Marie-Eliette Dury	m-eliette.dury@uca.fr
Niveau 3 Economie Parcours "Economie du développement" (ED) - LAS 3	Florent Bresson	florent.bresson@uca.fr

Contacts en scolarité		
Responsable Administrative	Aurelie Druel	aurelie.drue@uca.fr
Responsable de scolarité	scola.deg@uca.fr	
Niveau 1 Licence Economie	Jérôme Bonjean	Jerome.BONJEAN@uca.fr
Niveau 2 Licence Economie	Sandra Graveline	Sandra.GRAVELINE@uca.fr
Niveau 3 Licence Economie	Pauline Robert	Pauline.ROBERT@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée sauf le parcours LV pour les CM assurés en langue anglaise par appel. A partir de la 3ème absence dans une même matière, l'étudiant est déclaré défaillant dans la matière.
Assiduité aux TD	Contrôlée par un appel et à partir de la 3ème absence (ou de la 2ème absence pour des TD dont le volume est inférieur à 15h) dans une même matière, à l'intérieur d'un même semestre, l'étudiant est déclaré défaillant dans la matière. Pas de distinction absences justifiées / injustifiées.
Assiduité aux TP	Non concerné
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC programmée ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non programmée évaluée en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par épreuve évaluée en EvC sera proposée. En cas d'absence à l'épreuve de substitution en EvC, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en évaluation de seconde chance.</p> <p>En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC programmée, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en évaluation de seconde chance.</p>

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux règles des examens spécifiques en annexe

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : à partir de la 3ème absence (ou de la 2ème absence pour des TD dont le volume est inférieur à 15h) aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Le stage complémentaire est facultatif dans la mention économie. Il est possible, si l'étudiant le souhaite, dans la limite d'un stage par année universitaire, sous réserve des conditions administratives et notamment de la signature d'une convention de stage.	Sa durée est au minimum de 4 semaines.	Le stage doit être effectué en dehors des périodes et des horaires de cours et d'examens.

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation :

Niveau 1 Economie : Anne Viallefont (anne.viallefont@uca.fr);

Niveau 2 Economie : Florent Bresson (florent.bresson@uca.fr) ;

Niveau 3 Economie : Damien Cubizol (damien.cubizol@uca.fr) (APE), Marie-Eliette Dury (m-eliette.dury@uca.fr) (LV) et

Florent Bresson (florent.bresson@uca.fr) (ED)

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours Economie					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1 A 1, UE 1 A 2, UE 1 A 3, UE 2 A 1, UE 2 A 2, UE 2 A 3, UE 2 A 4	36	X		
B	Modalité 1 : UE 1 B 1 a, UE 1 B 2 a, UE 2 B 1 a, UE 2 B 2 a, UE 2 B 3 a Modalité 2 : UE 1 B 1 b, UE 1 B 2 b, UE 2 B 1 b, UE 2 B 2 b, UE 2 B 3 b, UE 2 B 4 b Modalité 3 : UE 1 B 1 c, UE 1 B 2 c, UE 2 B 1 c, UE 2 B 2 c, UE 2 B 3 c, UE 2 B 4 c	12	X		
C	UE 1 C E 1, UE 1 C E 2, UE 1 C D 1, UE 1 C D 2, UE 1 C S 1, UE 1 C S 2, UE 1 C G 1, UE 1 C A 1, UE 1 C G 1, UE 1 C G 2	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 1 - Parcours Economie Langues Vivantes					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1 A 1, UE 1 A 2, UE 1 A 3, UE 2 A 1, UE 2 A 2, UE 2 A 3, UE 2 A 4	36	X		
B	UE 1 B 1, UE 1 B 2, UE 2 B 1, UE 2 B 2, UE 2 B 3	12	X		
C	UE 1 C E 1, UE 1 C E 2, UE 1 C G 1, UE 1 C G 2, UE 2 C E 1, UE 2 C E 2, UE 2 C G 1, UE 2 C G 2	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 2 - Parcours Economie

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 3 A 1, UE 3 A 2, UE 3 A 3, UE 3 A 4, UE 3 A 5, UE 4 A 1, UE 4 A 2, UE 4 A 3, UE 4 A 4	38		X	Peut compenser B et C
B	UE 3 B 1, UE 3 B 2, UE 4 B 1	10	X		
C	UE 3 CE 1, UE 3 CE 2, UE 3 CD 1, UE 3 CD 2, UE 3 CS 1, UE 3 CS 2, UE 3 CP 1, UE 3 CP 2, UE 3 CA 1, UE 3 CA 2, UE 4 CE 1, UE 4 CE 2, UE 4 CD 1, UE 4 CD 2, UE 4 CS 1, UE 4 CS 2, UE 4 CP 1, UE 4 CP 2, UE 4 CP 3, UE 4 CA 1, UE 4 CA 2	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 2 - Parcours Economie Langues Vivantes

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 3 A 1, UE 3 A 2, UE 3 A 3, UE 3 A 4, UE 3 A 5, UE 4 A 1, UE 4 A 2, UE 4 A 3, UE 4 A 4	38		X	Peut compenser B et C
B	UE 3 B 1, UE 3 B 2, UE 4 B 1	10	X		
C	UE 3 CE 1, UE 3 CE 2, UE 4 CE 1, UE 4 CE 2	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Santé et Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires en économie et santé**)

Niveau 3 - Parcours Analyse et Politique Economiques					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2, UE 5 A 3, UE 6 A 1, UE 6 A 2, UE 6 A 3	29		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1, UE 5 B 2, UE 6 B	15	X		
C	UE 5 C, UE 6 C 1, UE 6 C 2, UE 6 C 3	16	X		

Bloc A (Economie) - Bloc B (Techniques quantitatives et finance) - Bloc C (Compétences transversales)

Niveau 3 - Parcours Economie Langues Vivantes					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2, UE 5 A 3, UE 6 A 1, UE 6 A 2, UE 6 A 3	29		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1, UE 5 B 2, UE 6 B	15	X		
C	UE 5 C, UE 6 C 1, UE 6 C 2, UE 6 C 3	16	X		

Niveau 3 - Parcours Economie du Développement					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2, UE 5 A 3, UE 5 A 4, UE 5 B 1, UE 5 B 2, UE 5 B 3, UE 5 C, UE 6 A 1, UE 6 A 2, UE 6 A 3, UE 6 A 4	31		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1, UE 5 B 2, UE 5 B 3, UE 6 B 1, UE 6 B 2	19	X		
C	UE 5 C, UE 6 C 1, UE 6 C 2, UE 6 C 3	10	X		

Bloc A (Economie) - Bloc B (Techniques quantitatives et finance) - Bloc C (Compétences transversales)

Niveau 3 - Parcours Analyse et Politiques Economiques pour un étudiant en Licence 3ème année Comptabilité Finance

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2, UE 5 A 3, UE 5 A 4, UE 6 A 1, UE 6 A 2, UE 6 A 3, UE 6 A 4	32		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1, UE 6 B 1, UE 6 B 2	10	X		
C	UE 5 C 1, UE 5 C 2, UE 5 C 3, UE 6 C 1, UE 6 C 2	18	X		

Bloc A **Compétences Fondamentales en Economie Comptabilité Finance** (bloc fondamental),

Bloc B **Compétences Relationnelles et Linguistiques** (bloc transversal),

Bloc C CF **Compétences Complémentaires en Economie Finance** (bloc complémentaire),

Bloc D **Compétences Professionnelles** (Stage Complémentaire)

NIVEAU 1 - Parcours Economie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

44 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 A 1 - Introduction à l'économie	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		UE 1 A 2 - Mathématiques 1 : indices et analyse	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 1 A 3 - Grandes fonctions de l'entreprise	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
			<i>Cours selon modalités pédagogiques :</i>													
			<i>Modalité 1 : Outils et Méthodes</i>													
		B	UE 1 B 1 a - Méthode du travail universitaire	3		EvC	100%	2	E ou O ou M		1	M		1	E	1h
			UE 1 B 2 a - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
			<i>Modalité 2 : Aides personnalisées Réopass</i>													
			UE 1 B 1 b - Accompagnement Réopass	3		EvC	100%	2	E ou O ou M		1	O ou E	**	1	O ou E	**
			UE 1 B 2 b - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
			<i>Modalité 3 : Aides personnalisées Remédiation renforcé en mathématiques</i>													
			UE 1 B 1 c - Accompagnement Remédiation	4		EvC	100%	2	E ou O ou M		1	O ou E	**	1	O ou E	**
			UE 1 B 2 c - Anglais appliquée à l'Economie et la Gestion	2		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
				<i>Bloc Compétences complémentaires au choix</i>												
				<i>Bloc C E Compétences complémentaires en Economie</i>												
		C	UE 1 C E 1 - Histoire des organisations et des faits économiques	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
			UE 1 C E 2 - Economie et institutions européennes	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
			<i>Bloc C D Compétences complémentaires en Droit</i>													
			UE 1 C D 1 - Organisation administrative et juridictionnelle	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
			UE 1 C D 2 - Introduction au droit privé	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
			<i>Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales</i>													
		UE 1 C S 1 - Introduction à la sociologie	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h	
		UE 1 C S 2 - Introduction à la science politique	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h	

		Bloc C A Compétences complémentaires en Arbitrage sportif												
		UE 1 C E 1 - Histoire des organisations et des faits économiques	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h
		UE 1 C A 1 - Réflexivité et compétences transversales (UE)	3		EvC	100%	2	M		1	M	1	M	
			30											
A		UE 2 A 1 - Macroéconomie 1 : Grandes Fonctions	4		EvT	0%	1	E	2h			1	E	2h
		UE 2 A 2 - Système d'information comptable	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	E	1h
		UE 2 A 3 - Mathématiques et Statistiques descriptives	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	E	1h
		UE 2 A 4 - Microéconomie 1 : Marchés et prix	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h	E	1h
B		<i>Cours selon modalités pédagogiques</i>												
		<i>Modalité 1 : Outils et Méthodes</i>												
		UE 2 B 1 a - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion et anglais de conversation	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	O ou E	**
		UE 2 B 2 a - Outils et usages numériques	3		EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A°	1h	E ou A°	1h
		UE 2 B 3 a - Développement durable*												
		<i>Modalité 2 : Aides personnalisées Réopass</i>												
		UE 2 B 1 b - Accompagnement Réopass	3		EvC	100%	2	EvC1 : A EvC2 : O	C2 : O (20	1	O	20 minutes	O	20 minutes
		UE 2 B 2 b - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	2		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	O ou E	**
		UE 2 B 3 b - Outils et usages numériques	1		EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A°	1h	E ou A°	1h
		UE 2 B 4 b - Développement durable*						A*			A*		A*	
		<i>Modalité 3 : Aides personnalisées Remédiation renforcé en mathématiques</i>												
		UE 2 B 1 c - Accompagnement remédiation	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	O ou E	**
		UE 2 B 2 c - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	2		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	O ou E	**
		UE 2 B 3 c - Outils et usages numériques	1		EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A°	1h	E ou A°	1h
	UE 2 B 4 c - Développement durable*													
2		<i>Bloc Compétences complémentaires au choix</i>												
		Bloc C E Compétences complémentaires en Economie												
		UE 2 C E 2 - Principes de Management	3		EvT	0%	1	E	2h			1	E	1h
		Au choix												
		UE 2 C E 1a - Grands problèmes économiques contemporains	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h
		UE 2 C E 1b - Communication	3		EvT	0%	1	E	2h			1	E	1h
		Bloc C D Compétences complémentaires en Droit												
	UE 2 C D 1 - Droit civil 1 (Droit de la famille)	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h	

C	UE 2 C D 2 - Introduction au droit privé 2	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h	
	Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales													
	UE 2 C S 1 - Introduction à la sociologie 2	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h	
	UE 2 C S 2 - Grands problèmes économiques contemporains	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h	
	Bloc C A Compétences complémentaires en Arbitrage sportif													
	UE 2 C A 1 - Engagement pour l'arbitrage au quotidien et dans les fédérations (UE)	3		EvC	100%	2	M ou O		1	M ou O	**	1	M ou O	**
D	UE 2 C A 2 - Pratique et analyse de la pratique (UE)	3		EvC et EvT	50%/50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A	**	1	E ou O ou A	**
	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)													
		30												

Bloc A (Compétences **Fondamentales**) - Bloc B (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc C (Compétences **Complémentaires**)

A*« Module Développement Durable : les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe »

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

EvC : *contrôle continu* ; EvT : *examen terminal*

E : *écrit* ; O : *oral* ; TP : *travaux pratiques* ; M : *mémoire ou rapport* ; S : *soutenance* ; A : *Autre (se reporter à la structure en charge de l'UE)* ; A* : *test de positionnement* ; ° *Epreuve sur poste informatique*

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

L'accompagnement Réopass est accessible pour les étudiants redoublants à travers un contrat pédagogique (CPR) qui permet de remplacer la première matière du bloc complémentaire par l'accompagnement Réopass et les crédits associés.

Les étudiants qui suivent la "Modalité 2 : Aides personnalisées Réopass" et la "Modalité 3 : Aides personnalisées Remédiation renforcé en mathématiques" du bloc B sont systématiquement inscrits dans le Bloc C "compétences complémentaires en Economie"

NIVEAU 1 - Parcours Economie Langues Vivantes

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

44 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 A 1 - Introduction à l'économie	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		UE 1 A 2 - Mathématiques 1 : indices et analyse	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 1 A 3 - Main functions of the firm (LV)	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
	B	UE 1 B 1 - Méthode du travail universitaire	3		EvC	100%	2	E ou O ou M		1	M		1	E	1h	
		UE 1 B 2 - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
	<i>Bloc Compétences complémentaires en Economie ou en Gestion au choix</i>															
	Bloc C E Compétences complémentaires en Economie															
			UE 1 C E 1 - Histoire des organisations et des faits économiques	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
			UE 1 C E 2 - Economie et institutions européennes	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
	Bloc C G Compétences complémentaires en Gestion															
			UE 1 C G 1 - Fondements de la Gestion Ressources Humaines	3		EvT	0%	1	Écrit sur ENT	1h				1	E	1h
			UE 1 C G 2 - Jeux d'entreprise	3		EvC	1	2	E ou M		1	M		1	M	
	Bloc C LV Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire*)															
		UE 1 C LV 1 - Business English (LV) et anglais de conversation			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
Langues au choix :																
		UE 1 C LV 2 a - Allemand			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		UE 1 C LV 2 b - Espagnol			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		UE 1 C LV 2 c - Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
			30													

A	UE 2 A 1 - Macroeconomics 1: Aggregate functions and macroeconomic equilibrium (LV)	4		EvT	0%	1	E	2h			1	E	2h	
	UE 2 A 2 - Système d'information comptable	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	UE 2 A 3 - Mathématiques et Statistiques descriptives	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	UE 2 A 4 - Microéconomie 1 : Marchés et prix	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
B	UE 2 B 1 - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion et anglais de conversation	3		EvC	1	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 2 B 2 - Développement durable*						A*			A*			A*	
	UE au choix :													
	UE 2 B 3 a - Ingresando en el mundo profesional	3		EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
	UE 2 B 3 b - Erste Schritte ins Berufsleben	3		EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
2	Bloc Compétences complémentaires en Economie ou en Gestion au choix													
	Bloc C E Compétences complémentaires en Economie													
	UE 2 C E 1 - Grands problèmes économiques contemporains	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
	UE 2 C E 2 - Principes de Management	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
	Bloc C G Compétences complémentaires en Gestion													
	UE 2 C G 1 - Principes de Management	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
	UE 2 C G 2 - Communication	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
	Bloc C LV Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire*)													
	UE 2 C LV 1 - Business English			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	Langues au choix :													
	UE 2 C LV 2 a - Allemand			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 2 C LV 2 b - Espagnol			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	UE 2 C LV 2 c - Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
UE au choix :														
UE 2 C LV 3 a - Computing and Digital Uses			EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A*	1h	1	E ou A°	1h	

	UE 2 C LV 3 b - Chinois (pour grands débutants)			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)													
		30												

Bloc A (Compétences **Fondamentales**) - Bloc B (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc C (Compétences **Complémentaires**)

A*« Module Développement Durable : les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe »

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : Autre (se reporter à la structure en charge de l'UE) ; A : test de positionnement ; ° Epreuve sur poste informatique.*

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

L'accompagnement Réopass est accessible pour les étudiants redoublants à travers un contrat pédagogique (CPR) qui permet de remplacer la première matière du bloc complémentaire par l'accompagnement Réopass et les crédits associés.

Les étudiants qui suivent la "Modalité 2 : Aides personnalisées Réopass" et la "Modalité 3 : Aides personnalisées Remédiation renforcé en mathématiques" du bloc B sont systématiquement inscrits dans le Bloc C "compétences complémentaires en Economie"

NIVEAU 2 - Parcours Economie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 43 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 3 A 1 - Macroéconomie 2 : les politiques économiques	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 3 A 2 - Microéconomie 2 : Comportements microéconomiques	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 3 A 3 - Probabilités 1	4		EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1h	1	E	1h	
		UE 3 A 4 - Comptabilité de gestion	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 3 A 5 - Droit des contrats	2		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h	
	B	UE 3 B 1 - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		UE 3 B 2 - Projet personnel et professionnel	3		EvC	100%	2	O et M		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
			<i>Bloc Compétences complémentaires au choix</i>													
			<i>Bloc C E Compétences complémentaires en Economie</i>													
			UE 3 C E 1 - L'entreprise et ses marchés	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
			<i>Au choix (uniquement pour les étudiants en réorientation au S4, Economie du Développement obligatoire sinon)</i>													
			UE 3 C E 2a - Economie du développement	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
			UE 3 C E 2b - Gestion de production	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
			<i>Bloc C D Compétences complémentaires en Droit</i>													
		C	UE 3 C D 1 - Droit civil 1 (Droit des obligations)	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
	UE 3 C D 2 - Droit budgétaire		3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h	
		<i>Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales</i>														

	UE 3 C S 1 - Histoire des idées politiques	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h	
	UE 3 C S 2 - Problèmes démographiques contemporains	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h	
	Bloc C A Compétences complémentaires en Arbitrage sportif													
	UE 3 C A 1 - Economie du développement	3		EvT	0%	1	E	1h30			1	E	1h	
	UE 3 C A 2 - Réflexivité et compétences transversales (UE)	3		EvC	100%	2	M		1	M	1	M		
		30												
A	UE 4 A 1 - Macroéconomie 3 : macroéconomie approfondie	5		EvC	100%	2	E et/ou O		1	E	1h30	1	E	1h
	UE 4 A 2 - Microéconomie 3 : équilibre général et bien être, économie industrielle	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	UE 4 A 3 - Probabilités 2 et compléments d'algèbre/d'analyse	5		EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1h	1	E	1h
	UE 4 A 4 - Comptabilité approfondie (2 amphis)	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
B	UE 4 B 1 - Anglais économique et anglais de conversation	4		EvC	100%	2	E ou O		1	E ou A°	1h	1	E ou A°	1h
2	Bloc Compétences complémentaires au choix													
	Bloc C E Compétences complémentaires en Economie/Gestion													
	UE 4 C E 1 - Banques et marchés financiers	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h	
	Au choix :													
	UE 4 C E 2a - Economie des inégalités	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h	
	UE 4 C E 2b - Théorie des organisations	3		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	Bloc C D Compétences complémentaires en Droit													
	C	UE 4 C D 1 - Droit fiscal	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h
	UE 4 C D 2 - Droit commercial	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h	
	Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales													
UE 4 C S 1 - Sociologie de l'Etat et de l'Administration	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h		

	UE 4 C S 2 - Sociologie : auteurs et théories	3		EvT	0%	1	E	1h			1	E	1h
	Bloc C A Compétences en Arbitrage sportif												
	UE 4 C A 1 - Engagement pour l'arbitrage au quotidien et dans les fédérations (UE)	3		EvC	100%	2	M ou O		1	M ou O		1	M ou O
	UE 4 C A 2 - Pratique et analyse de la pratique (UE)	3		EvC et EvT	50%/50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A		1	E ou O ou A
D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)												
		30											

Bloc A, Compétences **Fondamentales** - Bloc B, Compétences **Relationnelles et Linguistiques** - Bloc C, Compétences **Complémentaires au choix** - Bloc D, Compétences **professionnelles**

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : Autre (se reporter à la structure en charge de l'UE) ; ° Epreuve sur poste informatique.

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 2 - Parcours Economie Langues Vivantes

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

52 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 3 A 1 - Macroeconomics 2: Economic policy	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 3 A 2 - Microéconomie 2 : Comportements microéconomiques	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 3 A 3 - Probability 1	4		EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1h	1	E	1h	
		UE 3 A 4 - Comptabilité de gestion	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 3 A 5 - Droit des contrats	2		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h	
	B	UE 3 B 1 - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		UE 3 B 2 - Projet personnel et professionnel	3		EvC	100%	2	O et M		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
	Compétences complémentaires en Economie															
			UE 3 C E 1 - Economie du développement	3		EvT	0%	1	E	1h30			1	E	1h	
			UE 3 C E 2 - International Business (LV)	3		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire*)															
			Langues au choix													
	C		UE 3 C LV 1 a - Allemand			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
			UE 3 C LV 1 b - Espagnol			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
			UE 3 C LV 1 c - Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE au choix :														
		UE 3 C LV 2 a -TOEIC preparation			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		UE 3 C LV 2 b - Chinois (niveau HSK1)			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
			30													

A	UE 4 A 1 - Macroeconomics 3: Advanced macroeconomics***	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	UE 4 A 2 - Microéconomie 3 : équilibre général et bien être, économie industrielle	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	UE 4 A 3 - Probability 2 and additional topics in algebra and analysis	5		EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1h	1	E	1h
	UE 4 A 4 - Comptabilité approfondie	5		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
B	UE 4 B 1 - Business english et anglais de conversation	4		EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A°	1h	1	E ou A°	1h
2	Compétences complémentaires en Economie													
	UE 4 C E 1 - Banking and financial markets	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
	Au choix													
	UE 4 C E 2 a - Creando una empresa	3		EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
	UE 4 C E 2 b - Das Unternehmen und sein Umfeld	3		EvC	100%	2	O ou E		1	E	1h30	1	O ou E	**
	Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire*)													
	UE 4 C LV 1 - Leadership			EvC	100%	2	O ou E		O ou E	**	1h30	1	O ou E	**
	Langues au choix													
	UE 4 C LV 2 a - Allemand			EvC	100%	2	O ou E		O ou E	**	1h30	1	O ou E	**
	UE 4 C LV 2 b - Espagnol			EvC	100%	2	O ou E		O ou E	**	1h30	1	O ou E	**
	UE 4 C LV 2 c - Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC	100%	2	O ou E		O ou E	**	1h30	1	O ou E	**
	UE au choix :													
	UE 4 C LV 3 a - Business english et anglais de conversation			EvC	100%	2	O ou E		O ou E	**	**	1	O ou E	**
UE 4 C LV 3 b - Chinois (niveau HSK1)			EvC	100%	2	O ou E		O ou E	**	1h30	1	O ou E	**	
D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)													
		30												

Bloc A, Compétences Fondamentales - Bloc B, Compétences Relationnelles et Linguistiques - Bloc C, Compétences Complémentaires - Bloc D, Compétences professionnelles

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (se reporter à la structure en charge de l'UE) ; ° Epreuve sur poste informatique.

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 - Parcours Analyse et Politique Economiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 5 A 1 - Macroéconomie dynamique	5		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h	
		UE 5 A 2 - Analyse économique des politiques publiques (LV)	6		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h	
		UE 5 A 3 - Histoire de la pensée économique (LV)	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h	
	B	UE 5 B 1 - Statistique inférentielle	6		EvC	100%	2	E ou A*			1	E ou A*	1h	1	E	1h
		UE 5 B 2 - Econométrie	6		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h	
	C	UE 5 C - Anglais, anglais de conversation et préparation au TOEIC	4		EvC	100%	2	E et/ou O			1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	**
			30													
2		Au choix														
	A	UE 6 A 1a - Commerce international (annualisé)	4		EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 1b - International trade (annualisé)	4		EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 2 - Prévision et conjoncture macroéconomique	4		EvC+EvT	50%	3	EvC : M ; EvT : E	EvT : 1h30		2	M		1	E et/ou O	**
		UE 6 A 3 - Microéconomie 4	7		EvC+EvT	33%	4	E	EvT : 3h		1	E	1h	1	E	3h
	B	UE 6 B - Finance	3		T ou EvT	50% ou 0%	3 ou 2	E	EvT : 1h30		1	E	1h	1	E	2h
	C	UE 6 C 1 - Anglais, anglais de conversation et préparation au TOEIC	3		EvC	100%	2	E et/ou O			1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	**
UE 6 C 2 - Professionnalisation		6		EvC	100%	5	M et S			5	M et S		3	M, E et O	**	

	UE 6 C 3 - UE libres (annualisé)	3	§										
D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)	Durée du stage 4 à 12 semaines											
		30											

Bloc A, Economie - Bloc B, Techniques quantitatives et finance - Bloc C, Compétences transversales - Bloc D, Compétences professionnelles

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : Autre (se reporter à la structure en charge de l'UE); ° Epreuve sur poste informatique.

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

**** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes**

§ : voir catalogue des UE libres

NIVEAU 3 - Parcours Economie Langues Vivantes

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 5 A 1 - Economic growth	5		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
		UE 5 A 2 - Analyse économique des politiques publiques	6		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
		UE 5 A 3 - Histoire de la pensée économique	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
	B	UE 5 B 1 - Statistical inference and complements (IAE)	6		EvC	100%	2	E ou A*		1	E ou A*	1h	1	E	1h
		UE 5 B 2 - Econométrie	6		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
	C	UE 5 C - Social issues and trends	4		EvC	100%	2	E ou O		1	E	1h30	1	E	1h
		Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire*)													
		UE 5 C LV 1 Business and climate change			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE au choix													
		UE 5 C LV 2a Negociando en español			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 5 C LV 2b Verhandeln auf Deutsch			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 5 C LV 2c Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE au choix													
		UE 5 C LV 3a Resolviendo conflictos			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 5 C LV 3b Konflikte im Unternehmen lösen			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 5 C LV 3c Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
UE facultative															
UE 5 C LV 4b Chinois (niveau HSK1)			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**		
			30												
	A	UE 6 A 1 - International trade (annualisé)	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 2 - Prévision et conjoncture macroéconomique	4		EvC+EvT	50%	3	EvC : M ; EvT : F	EvT : 1h30	2	M		1	E et/ou O	**
		UE 6 A 3 - Microéconomie 4	7		EvC+EvT	33%	4	E	EvT : 3h	1	E	1h	1	E	3h
	B	UE 6 B - Finance	3		EvC+EvT ou EvT	50% ou 0%	3 ou 2	E	EvT : 1h30	1	E	1h	1	E	2h
		UE 6 C 1 - Microfinance - Doing Business (IAE)	3		EvC	100%	4	E et O		2	E	1h30	2	E et O	1h

2	C	UE 6 C 2 - Professionnalisation	6		EvC	100%	5	M et S		5	M et S		3	M, E et O	**	
		UE 6 C 3 - UE libres (annualisé)	3		§											
		Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire*)														
		UE6C LV 1 Doing business in different cultures			EvC	100%	2	E		1	O ou E	**	1	E	1h	
		UE au choix :														
		UE 6 C LV 2a Allemand			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		UE 6 C LV 2b Espagnol			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		UE 6 C LV 2c Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		Facultatif														
		UE 6 C LV 3 Chinois (niveau HSK1)			EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)		Durée du stage 4 à 12 semaines													
			30													

Bloc A, Economie - Bloc B, Techniques quantitatives et finance - Bloc C, Compétences transversales - Bloc D, Compétences professionnelles

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : Autre (se reporter à la structure en charge de l'UE); ° Epreuve sur poste informatique.

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

§ : voir catalogue des UE libres

NIVEAU 3 - Parcours Analyse et Politiques Economiques pour un étudiant en Licence 3ème année Comptabilité Finance

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

36 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 5 A 1 - Economie publique	6		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
		UE 5 A 2 - Statistique Inférentielle	3		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 5 A 3 - Comptabilité des Sociétés	3		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 5 A 4 - Entreprise et Gouvernance	2		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	B	UE 5 B 1 - Anglais	4		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	C	UE 5 C 1 - Econométrie	6		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
		UE 5 C 2 - Fiscalité 1	3		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 5 C 3 - Droit des Sociétés	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
			30												
	2	A	UE 6 A 1 - Introduction à la Finance Quantitative	3		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E
UE 6 A 2 - Commerce International			6		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
UE 6 A 3 - Théorie des jeux			6		EvT	0%	1	E	1h30	1	E	1h	1	E	1h
UE 6 A 4 - Finance d'Entreprise			3		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
B		UE 6 B 1 - Anglais	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		Une UE au choix :													
		UE 6 B 2a - Cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3		EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**	1	O ou E ou A	**
		UE 6 B 2b - Contrôle de Gestion Approfondi	3		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 6 B 2c - Introduction à la Gestion de Portefeuille	3		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 6 B 2d - Fiscalité 2	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
		UE 6 C 1 - Droit des Contrats	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
	UE au choix :														

C	UE 6 C 2a - Conférences Métiers Comptabilité Finance (cours annualisé) et Projet Personnel et Professionnel	3		EvC	100%	2	O ou M		1	M		1	O ou M	**
	UE 6 C 2b -Engagement Tutorat (annualisé)	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)	Durée du stage 4 à 12 semaines												
		30												

Bloc A Compétences Fondamentales en Economie Comptabilité Finance (bloc fondamental), Bloc B Compétences Relationnelles et Linguistiques (bloc transversal), Bloc C CF Compétences Complémentaires en Economie Finance (bloc complémentaire), Bloc D Compétences Professionnelles (Stage Complémentaire)

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : Autre (se reporter à la structure en charge de l'UE) ; ° Epreuve sur poste informatique.
En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

**** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes**

§ : voir catalogue des UE libres

NIVEAU 3 - Parcours Economie du Développement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

34 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE au choix :														
		UE 5 A 1a - Economic growth	5		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h	
		UE 5 A 1b - Macroéconomie dynamique	5		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h	
		UE 5 A 2 - Economie du développement 1	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h	
		UE 5 A 3 - Economie publique	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h	
		UE 5 A 4 - Microéconomie approfondie	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h	
	B	UE 5 B 1 - Statistique inférentielle	4		EvC	100%	2	E ou A°			1	E	1h	1	E	1h
		UE 5 B 2 - Econométrie	6		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h	
		UE 5 B 3 - Optimisation	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h	
	C	UE 5 C - Anglais (dont préparation au TOEIC)	3		EvC	100%	2	E et/ou O			1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	**
		30														
2	A	UE au choix														
		UE 6 A 1 - Commerce international (annualisé)	4		EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 1 - International trade (annualisé)	4		EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 2 - Prévision et conjoncture macroéconomique	4		EvC	100%	3	2 M ; 1 E			2	M		1	E et/ou O	**
		UE 6 A 3 - Economie du développement 2	6		EvC	100%	2	M+E	E et M		2	M+E		1	O	30 min
		UE 6 A 4 - Théorie des jeux	3		EvC	100%	2	E			1	E	1h	1	E	1h
	B	UE6 B 1 Dossier de macroéconomie appliquée : économétrie de la croissance	4		EvC	100%	2	M et S			2	M et S		1	M	
		UE6 B 2 Analyse financière	2		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	30 min	
	C	UE 6 C 1 - Anglais	3		EvC	100%	2	E et/ou O			1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	**
		UE 6 C 2 - Professionnalisation : PPP	1		EvT	0%	1	M					1	E	1h	
		UE 6 C 3 - UE libres (annualisé)	3		§											
	D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)	Durée du stage 4 à 12 semaines													
			30													

Bloc A, Economie - Bloc B, Techniques quantitatives et finance - Bloc C, Compétences transversales - Bloc D, Compétences professionnelles

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : Autre (se reporter à la structure en charge de l'UE) ; ° Epreuve sur poste informatique.

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

**** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes**

§ : voir catalogue des UE libres

INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible en PASS et Portail Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens du PASS et du Portail Réadaptation" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. En cas d'absence à cette épreuve, la note zéro comptant dans la moyenne sera donnée.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales (hors UE de préparation à l'oral)

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale conduira à un zéro comptant dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé s'il remplit les conditions de recevabilité.

UE de préparation à l'oral

L'UE de préparation à l'oral se validant par le rendu d'un écrit sur l'ENT, tout manquement à cette obligation conduira à la défaillance en évaluation initiale.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
*La **pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est possible.**
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.



Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. La validation du module permet d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h : 18h Tronc commun + 6h Thématiques Instituts**
- Validation du module par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention de 80 % de réussite.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4-Modalités d'évaluation 2023-2024 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études	Obtention de l'open badge
Licence	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	Si validé, obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le Module DD en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			